



CLaC'Infos n°18

Le bulletin d'information du Comité Laïcité Citoyenneté 29

septembre 2022

CLaC'Infos apporte une information sur l'actualité de la Laïcité et sur l'activité de l'association Comité Laïcité Citoyenneté 29 (CLC29). Il a pour vocation d'être partagé avec les sympathisants et défenseurs de la Laïcité.

N'hésitez pas à le diffuser très largement à vos proches, ami(e)s et connaissances.

La rédaction du CLaC'Infos.

Sommaire

1. Editorial du Président du CLC29
2. Actualités du CLC29
3. Tribune libre
4. Revue des médias
5. Conseil de lecture supplémentaire
6. Le Quiz du mois

Editorial

C'est la rentrée,

Pour toutes et tous après une période estivale qui fut ponctuée par de nombreux événements relatifs à la Laïcité

Le plus marquant et symbolique d'entre eux fut, sans doute, l'attentat commis contre l'écrivain et philosophe Salman RUSHDIE

En 1989, avec la fatwa contre Salman Rushdie, le monde intellectuel occidental prenait conscience d'une menace inédite. C'est à travers l'affaire Rushdie et la parution de son roman « les versets sataniques » que les questions qui dominent aujourd'hui le débat intellectuel : multiculturalisme, liberté d'expression, islamisme firent surface, incarnées par cet écrivain entre deux cultures. La fatwa de mort lancée par l'ayatola Khomeini a failli être exécutée trente-trois ans plus tard, ce qui montre la permanence de cette menace d'un islam intégriste, dans l'espace et dans le temps. Nous ne devons néanmoins jamais oublier que les premières et plus nombreuses victimes de cet islam intégriste sont les populations de confession ou d'origine musulmanes.

Au titre de la liberté d'expression, l'affaire du concours d'éloquence sur la Laïcité organisée par la Ligue de l'Enseignement en juin dernier occupe une place à part. En effet lors de ce concours, sept élèves parmi les neufs participants encadrés par cette association ont tenu des propos contraires aux valeurs de la Laïcité et de la République tels « la laïcité est le cercueil des femmes » ou encore « la laïcité est une forme de dictature » pour ne citer que ces deux exemples parmi beaucoup d'autres. Ceci illustre la difficulté de compréhension de la Laïcité par les jeunes générations. En effet, la Laïcité, ce point d'équilibre entre liberté individuelle et acceptation des règles de bien vivre ensemble au delà de nos différences, suppose de sortir des schémas binaires simplistes trop souvent pratiqués sur les réseaux sociaux.

Dans le même registre figure la décision récente d'expulsion émise par le Conseil d'Etat de l'imam Iquioussen, aujourd'hui en fuite en Belgique. En effet, le Conseil d'Etat a estimé que son « discours antisémite », « réitéré.. », et son « discours systématique sur l'infériorité de la femme », dans « des vidéos toujours disponibles sur internet dont les dernières ont été réalisées en 2021 », constituaient bien « des actes de provocation explicite et délibérée à la discrimination ou à la haine ».

De même, la polémique au sujet du bimini dans les piscines de Grenoble arbitrée là encore par le Conseil d'Etat montre la pression permanente exercée par les intégristes de tous poils sur nos institutions républicaines.

Face à ce constat, nous nous devons d'agir !

Nous le ferons dans les prochaines semaines en participant à l'initiative de l'Education Nationale d'instituer une commémoration de l'assassinat de Samuel Paty, devenu symbole de la liberté d'expression. Il y a un an, l'enseignant avait été décapité par un jeune islamiste tchétchène pour avoir montré en classe des caricatures de Mahomet.

Cette commémoration aura lieu le vendredi 15 octobre. Notre association y participera aux côtés et en partenariat avec le Lycée VAUBAN et ses enseignants.

L'éducation Nationale précise : « L'objectif est, dans le cadre d'échanges sur le rôle du professeur, sa légitimité, de faire prendre conscience de ce qu'est l'esprit critique, l'importance de la démarche scientifique, fondée sur les faits et leur observation. La confrontation des faits, des représentations et des idées permet de se forger un avis éclairé sur les sujets les plus sensibles ».

Faut-il le rappeler, toutes les dispositions prises pour appliquer le principe de laïcité dans les diverses instances de la sphère publique traduisent notre projet d'émancipation de tous les êtres humains.

Elles assurent la liberté de conscience et l'égalité en droits de chacun et permettent la fraternité entre tous. C'est pourquoi, la laïcité interdit à quiconque de se prévaloir de ses croyances religieuses pour s'affranchir des règles communes régissant les relations entre collectivités publiques et particuliers. La loi démocratique prime sur les lois religieuses.

À l'école, ces dispositions reposent sur la distinction du savoir assuré par la communauté éducative et les croyances laissées à la liberté de chacun. Elles visent à préserver la sérénité qui doit régner dans chaque établissement scolaire, car elle est précisément indispensable à la transmission des savoirs. Comme le dit bien l'article 6 de la Charte de la laïcité à l'École, « la laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix ». Les lois, comme les décrets et les circulaires ministérielles s'imposent à tous et ne peuvent faire l'objet d'aucune négociation tendant à les aménager. « Ouvrir le dialogue avec les élèves n'a donc pas pour but d'aménager une partie des textes en vigueur, mais vise à leur faire saisir le sens et les finalités des textes qui régissent le fonctionnement du système éducatif laïque ».

Cette commémoration officielle est un acte important, car elle réaffirme le soutien de l'Etat à ses enseignants. A nous d'apporter notre pierre à ce bel édifice !

Bonne rentrée à toutes et tous.

Jean Pierre HUE.

Président du Comité Laïcité Citoyenneté 29

Actualités du CLC29

C'est une rentrée bien chargée que le CLC29 doit assumer.

en Octobre l'opération menée conjointement avec le Lycée VAUBAN et notre association, va parler de laïcité devant pres de quatre-cent élèves. Une exposition se déroulera dans le hall du lycée en amont des interventions prévues entre le 7 et le 13 octobre. Le 14, une plaque sera posée sur les murs du lycée en hommage à Samuel PATY.

Une autre exposition sera présentée mais cette fois dans le hall des Capucins pour la période de novembre décembre.

D'autres actions sont en cours, une conférence début 2023, des interventions avec le lycée naval, etc...

Nous avons besoin de votre soutien, n'hésitez pas à venir aux différents expositions et manifestations prévues.

Bonne rentrée à tous.



Tribune libre

Chaque mois retrouvez un billet d'humeur d'un membre du conseil

d'administration du Comité Laïcité Citoyenneté 29.

Avis personnel, partage d'impressions, sur l'actualité ou tout sujet ayant trait à la Laïcité, cette tribune d'expression libre est sous l'entière responsabilité de son auteur et ne saurait engager le CLC29.

Dans ce numéro, c'est Pierre Bodart, membre du CLC29, qui partage son billet d'humeur.

LA République, LA liberté, LA laïcité, LA fraternité, LA loi, Faut-il, au XXIème siècle, toujours s'accommoder de cette féminité dans l'appellation de nos valeurs, de nos principes républicains ?

C'est dans l'air du temps : la recherche de l'égalité, cet égalitarisme qui veut gommer le genre masculin en combattant le sexe masculin...

Au nom de cette recherche de l'égalité (encore un mot féminin), réclamons la neutralité (encore un...) de l'expression (encore...) publique et de l'espace public !, (ou de l'expression et de l'espace publics)

Alors, neutralisons ! Oui, bravo ! neutralisons, foin de la domination des féminins !

Eh ...Comment ? Parce que, des féminins, il y en a, mais que dire des masculins ?

Le magistère, le sacerdoce, le sacrifice, tous les mots en "isme" font pendant à tous ces mots en "ion" (libération, domination, perfection, ...).

En est-il de même dans d'autres domaines ?

Dans la vie courante, le masculin est perçu comme une marque incontestable de supériorité. Quelques exemples (autant en sourire !) : une chaise, mais un fauteuil : plus confortable, plus cher ; un camion, une camionnette, plus petite : tous les substantifs en "ette" (sauf un, qui est d'ailleurs le seul masculin) partagent cette notion de diminution de taille ou d'importance ; un cuisinier, c'est un homme qui cuisine, une cuisinière, c'est un instrument ou une pièce. Etc.

Donc, là aussi, neutralisons ! Comment ? Eh bien, en supprimant les articles définis ! De nombreuses langues ne connaissent pas d'articles.

Mais, cela paraît irréalisable en français. Donc, (du coup, pour parler comme dans l'air du temps), la situation actuelle paraît équilibrée : des féminins, des masculins, distribués ainsi que l'a consacré l'usage, qui est la matrice de la langue, loin des décrets d'autorités assésés par tel ou tel organisme officiel ou par telle autorité médiatique auto-proclamée.

Bon, oui, c'est compliqué !

Le problème ne serait-il pas dans l'esprit de ceux (et celles...) qui confondent genre et sexe dans ce domaine ?

Dans notre langue (et quelques autres, minoritaires à l'échelle mondiale), il n'existe pas de genre neutre.

Ainsi, quantité de noms, de notions, de fonctions, sémantiquement neutres, sont grammaticalement féminins ou masculins. S'agissant des personnes humaines, leur genre n'a rien à voir avec le sexe de ceux qu'ils concernent, laquelle peut être un homme.

Homme, d'ailleurs, s'emploie tantôt en valeur neutre, quand il signifie l'espèce humaine, tantôt en valeur masculine quand il désigne le mâle. Confondre les deux relève d'une incompétence qui condamne à l'embrouillamini. Les droits de l'homme et du citoyen décrétés en 1789 n'ont pas à devenir les droits humains, pour être dans l'air du temps. Un humain de sexe masculin peut fort bien être une recrue, une vedette, une sentinelle, une canaille, une fripouille ou une andouille.

De sexe féminin, il lui arrive d'être un mannequin, un tyran ou un génie.

Il en est de même pour des objets, des animaux, etc. : pourquoi un biniou

mais une bombarde ? un barbecue mais une rôtissoire ? le soleil mais la lune (et l'inverse dans d'autres langues), une loi mais un décret, un hibou mais une chouette, une hirondelle mais un moineau ? C'est sans fin.

Alors, faut-il vraiment chercher la neutralisation souhaitée (souhaitable ?) ?

Non ! Notre langue évolue par l'usage, elle est la résultante actuelle de notre passé, de rencontres, d'emprunts, et cela continuera.

Pendant les querelles picrocholines qui occupent ceux qui confondent l'agitation avec l'action, le monde brûle.

À l'origine, rousseau n'est-il pas le masculin de roussette ?

Pour conclure de façon équilibrée : Salut et fraternité !

Pierre BODART

Revue des médias

Les éléments de la revue des médias sont sélectionnés à titre informatif et ne reflètent pas nécessairement la position du Comité Laïcité Citoyenneté 29.



« La grande habileté de l'islam politique, c'est de savoir jouer avec le temps »

Comité Laïcité République, Elisabeth Badinter, philosophe. 20 juin 2022

Accès libre et gratuit

Ceux qui étaient au pouvoir ne nous ont pas soutenus, le Conseil d'État a tranché sans trancher, beaucoup pensaient qu'il suffirait de parler à ces jeunes filles pour les faire revenir dans l'état commun, qu'il ne fallait surtout pas les sanctionner. C'est à ce moment-là qu'on a baissé les bras.

[Lire la suite](#)



"Séparatisme" de la mort : faut-il légiférer sur les carrés confessionnels dans les cimetières ?

Marianne, Par Rachel Binhas

Publié le 23/07/2022

Accès libre et gratuit

Le Conseil d'État a été saisi afin de vérifier la conformité à la loi des regroupements confessionnels dans les cimetières.

Enquête sur ces lieux abritant les morts et devenus terre de querelles idéologiques entre vivants.

[Lire la suite](#)



Des musiciens blancs portent des dreadlocks, leur concert est stoppé

20 minutes, Publié 26 juillet 2022, 17:01

Accès libre et gratuit

Dénonçant une «appropriation culturelle», des spectateurs se sont dits «mal à l'aise» de voir des musiciens blancs endosser la culture rasta dans un bistrot de Berne.

[Lire la suite](#)



«La gauche laïque doit nommer l'offensive islamiste pour ce qu'elle est»

Par Renée Fregosi – Le Figaro-vox -
Publié le 18/08/2022

Accès libre et gratuit

La philosophe analyse «l'islamo-négligence» d'une partie de la gauche qui, sans soutenir l'islamisme comme d'autres à gauche, n'ose pas pour autant s'y opposer.

[Lire la suite](#)



La parole de haine tue. Stop au déni et à la complaisance !

Comité Laïcité République, 13 août 2022

Accès libre et gratuit

Il se trouvera sans aucun doute quelque humaniste éclairé pour affirmer que l'agression dont a été victime Salman Rushdie était l'acte d'un déséquilibré, d'un loup solitaire, d'un individu n'ayant jamais mis les pieds dans une mosquée, sourd aux messages d'amour et de paix de l'islam.

[Lire la suite](#)



L'association catholique Famille Missionnaire Donum Dei (FMDD) faisait travailler gratuitement des jeunes femmes étrangères

AFP, sudouest.fr , 16 août 22

Accès libre et gratuit

La congrégation, depuis longtemps dans le viseur de la justice, a exploité pendant plusieurs années des jeunes femmes issues de milieux modestes d'Afrique ou d'Asie dans une dizaine de ses sites en France, accumulant un magot de près d'un million d'euros

[Lire la suite](#)



Expulsion du « prédicateur » Iquioussen : défendre les libertés de tous contre le risque islamiste

Comité Laïcité République, 11 août 2022

Accès libre et gratuit

Le ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, a annoncé que toutes les conditions étaient réunies pour l'expulsion du « prédicateur » Hassan Iquioussen, réputé proche des Frères musulmans, fiché « S », connu pour prêcher un islam rigoriste, en raison, entre autres, de vidéos qui « préconisent de "ne pas suivre les lois de la République", remettant en question la réalité des attentats commis par Daech, affichant une sympathie pour Oussama Ben Laden, s'opposant à la laïcité ».

[Lire la suite](#)



Paris s'agace auprès de Bruxelles de son soutien renouvelé à une association proche des Frères musulmans

Le Figaro, Par Paul Sugy

Publié le 17/08/2022

Accès libre et gratuit

La Commission européenne promeut dans une vidéo l'association controversée FEMYSO. Après une protestation écrite de Gérard Darmanin, la secrétaire d'État chargée de l'Europe proteste à son tour ce lundi.

[Ecouter la suite](#)

Conseil de lecture supplémentaire



Anne Rosencher : « Je préfère la "citoyenneté" au "vivre ensemble" »

« Un chagrin français » décrit un pays fracturé que la seule exaltation des différences ne saurait réconcilier avec lui-même. Anne Rosencher y explique comment incarner l'universalisme pour refaire société. Une invitation à additionner nos courages individuels de citoyens.

En savoir plus



Le QUIZ du mois

Chaque mois, le CLC29 vous propose un quiz pour tester vos connaissances sur la citoyenneté et la laïcité !

Question 1 : Tous les Français sont-ils des citoyens ?

- A - Oui
- B - Non

[Accéder à la réponse 1](#)

Question 2 :

La loi du 15 Mars 2004 sur l'interdiction du port de signe religieux à l'école, s'applique :

- A - aux enseignants
- B - aux élèves
- C - aux parents

[Accéder à la réponse 2](#)

Question 3 :

de 1881 à 1886, Jules Ferry fait voter une série de lois sur l'obligation de neutralité:

- A - Des locaux
- B - Des enseignants
- C - Des élèves

Accéder à la réponse 3

Adhésions

Ensemble, continuons de défendre les valeurs de la Laïcité, poursuivons nos actions auprès d'un public élargi !

Renouvelez votre adhésion, adhérez !

Le Comité Laïcité Citoyenneté 29 est reconnu d'intérêt général et peut, à ce titre, émettre un reçu fiscal permettant de déduire de ses impôts 66% du montant de l'adhésion.

J'adhère, je renouvelle mon adhésion

Abonnement

Vous avez reçu le CLaC'Infos par l'intermédiaire d'un proche, d'un(e) ami(e), d'une connaissance et vous souhaitez recevoir les prochains numéros ?

Abonnez-vous au CLaC'Infos, le bulletin d'information du Comité Laïcité Citoyenneté 29. C'est gratuit !

Je m'abonne au CLaC'Infos

Comité Laïcité Citoyenneté 29
29200 BREST
contact@comitelaicite29.fr



Directeur de la publication :
Président du CLC29

Cet e-mail vous a été envoyé car vous êtes inscrit sur
la liste de diffusion des sympathisants du Comité Laïcité Citoyenneté 29
[Cliquez ici pour vous désinscrire](#)



© 2022 Comité Laïcité Citoyenneté 29